

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

I. OBJECTIFS:

L'évaluation des risques est une méthode qui permet de cerner les dangers et les facteurs de risque qui pourraient causer un préjudice ; analyser et examiner le risque associé afin de garantir un niveau de sécurité.

La maîtrise de l'évaluation des risques contribue à:

- Satisfaire les obligations juridiques.
- Sensibiliser les personnes aux dangers et aux risques.
- Déterminer si un programme de gestion est nécessaire pour un danger particulier.
- Déterminer si les mesures de maîtrise des risques en place sont appropriées ou s'il faut en instaurer d'autres.
- Prévenir les blessures ou les maladies lorsque les évaluations sont effectuées à l'étape de la conception ou de la planification.
- Hiérarchiser les risques et les mesures de maîtrise de ces derniers.

II. CIBLE:

- Responsables Hygiène Sécurité Environnement.
- Membres des CPHS.
- Responsables et Collaborateurs RH.
- Directeurs et Chefs d'entreprise.
- Managers, Chefs de projet.
- Médecins de travail.
- Consultants, Formateurs et auditeurs en HSE.

III. Durée :

- 03 Journée

IV. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE:

- Animation participative et interactive.
- Exposés introductifs.
- Suivis de mise en pratique sous forme d'ateliers de travail

V. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

- Data Show
- Micro-ordinateur.
- Tableau blanc.

VI. CONTENU – PROGRAMME:

- + Domaine d'application.
- + La législation.
- + Description de la procédure EVRP et définition des rôles et responsabilités.
- + Méthodes d'Identification des dangers.
- + Evaluation et classification des risques.
- + Mesures de contrôles et mise en œuvre d'un programme d'action.
- + Evaluation des risques résiduels.
- + Elaboration du document unique (forme et contenu).
- + Types de risques existants dans différents secteurs industriels.
- + Elaboration des fiches de dangers.
- + Etude de cas (exercice d'application).